



Vous êtes invités à vous acquitter du montant de l'adhésion fixé à 67€.

Par cette contribution volontaire vous ferez reconnaître la place des ludothèques dans les politiques culturelles et sociales de leur environnement, l'importance du réseau des ludothèques, le rôle de votre association régionale qui recevra la moitié du montant de votre adhésion. Vous soutiendrez aussi l'association nationale qui fédère ce réseau et œuvre à sa reconnaissance par les pouvoirs publics.

Josette HOSPITAL, présidente de l'ALF

Adhérer c'est :

- Intégrer un réseau actif
- Participer à la dynamique de ce réseau, être informé de son actualité et de son évolution
- Donner un sens collectif à un projet individuel
- Valoriser le métier de ludothécaire
- Faire connaître votre ludothèque
- Etre représenté au niveau régional, national et international

Adhérer c'est aussi bénéficier de divers services mis à disposition par l'ALF :

- Des outils de communication : site, blog, revue Ludo, affiches, plaquettes, revues de presse ...
- Des conseils personnalisés pour la gestion de votre ludothèque
- Une offre de formation au tarif-adhérent
- Des partenariats ou des temps privilégiés avec le monde du jeu : fournisseurs, salons, manifestations diverses...

Nom de la Ludothèque :

.....

Adresse :

.....

CP : **Ville :**

☎ :

Email :

Site Internet (et/ou blog) :

.....

Nom du responsable :

Fonction :

Date de l'adhésion :

Adhésion valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

Joindre votre bulletin et le règlement de 67€ à l'ordre de l'ALF ou votre bon de commande (lorsque vous avez un statut municipale) :

- au siège social de l'ALF

180 bis, rue de Grenelle
75007 PARIS

☎ : 01 43 26 84 62

@ : courrier@alf-ludotheques.org

www.alf-ludotheques.org

ou

- auprès de votre association régionale